



Assemblée générale

Distr. limitée
31 décembre 2020
Français
Original : anglais

Soixante-quinzième session

Point 76 a) de l'ordre du jour

Les océans et le droit de la mer :

les océans et le droit de la mer

Allemagne, Bangladesh, Belgique, Brésil, Cameroun, Canada, Chypre, Costa Rica, Danemark, Espagne, Estonie, Fidji, Finlande, France, Grèce, Guinée équatoriale, Îles Marshall, Irlande, Islande, Italie, Jamaïque, Japon, Kiribati, Lituanie, Malte, Micronésie (États fédérés de), Monaco, Nauru, Norvège, Nouvelle-Zélande, Papouasie-Nouvelle-Guinée, Philippines, Portugal, République de Corée, Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord, Samoa, Singapour, Slovaquie, Soudan, Suède, Togo, Tuvalu et Viet Nam : projet de résolution

Les océans et le droit de la mer

Additif

Ajouter les pays suivants à la liste des auteurs du projet de résolution :

Albanie, Angola, Autriche, Bahamas, Barbade, Belize, Bosnie-Herzégovine, Bulgarie, Cabo Verde, Chili, Croatie, Cuba, Équateur, Eswatini, États-Unis d'Amérique, Gambie, Géorgie, Ghana, Hongrie, Indonésie, Lettonie, Luxembourg, Macédoine du Nord, Maldives, Maroc, Mauritanie, Mexique, Monténégro, Palaos, Panama, Pays-Bas, Pologne, Roumanie, Sainte-Lucie, Sénégal, Sierra Leone, Slovénie, Sri Lanka, Tchéquie et Ukraine.

